

1. Description du cours

**Ce cours s'adresse aux étudiants dont la langue maternelle n'est pas le français.*

Perfectionnement de l'emploi de la langue, à l'oral et à l'écrit. Recherche de précision grammaticale et lexicale. Développement d'habiletés permettant de nuancer l'expression et de saisir divers registres de langue.

2. Objectifs

Exprimer une supposition, l'antériorité et la postériorité, le but, la cause, la conséquence, la condition, la restriction; exprimer des émotions de façon nuancée, faire une hypothèse au présent et au passé, suggérer de faire quelque chose, demander des informations sur des faits passés, décrire des sentiments ou des réactions à une situation, raconter des événements présents, passés, futurs ou des souvenirs ; expliquer et mettre en relation une série de faits.

3. Contenu grammatical

Formes impersonnelles, factitif, temps du passé, discours rapporté au passé, futur simple et le futur antérieur, conditionnel présent et passé, subjonctif (tous les temps), opposition *infinitif / subjonctif/indicatif*, pronoms personnels et relatifs, relations de but, de cause, de conséquence, de condition et de restriction.

4. Évaluation des apprentissages

Évaluation sommative

Pondération :

Examen intra	40 % (20 % compréhension et production orales, 20 % compréhension et production écrites)
Examen final	50 % (25 % compréhension et production orales, 25 % compréhension et production écrites)
Travaux	10%

Évaluation formative

Plusieurs exercices proposés en classe avec rétroaction immédiate ou en différé.

Au cours de la session, l'enseignant évaluera l'atteinte des objectifs par l'étudiant en tenant compte des habiletés d'expression orale et écrite ainsi que de celles de compréhension orale et écrite. Lors de la présentation du plan de cours, l'enseignant précisera le calendrier des évaluations et la répartition des points.

Ce cours se donne en formule présentielle. La présence aux cours est nécessaire et optimise les chances de réussite.

PLAGIAT

En conformité avec les articles 28 et 29 du *Règlement disciplinaire* de l'Université Laval, l'École de langues ne tolère aucune forme de copie ou d'emprunt d'une œuvre ou d'autrui. L'utilisation totale ou partielle d'un texte en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence sera immédiatement signalée aux autorités concernées et l'étudiant aura la note 0%.

ACCOMMODEMENTS

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : www.aide.ulaval.ca/sgc/site/cocp/pid/1936.